

## Papauté, histoire et mémoire gallicane au XVI<sup>e</sup> siècle

*Papacy, History, and Gallican Memory in the Sixteenth Century*

**Jotham Parsons**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7261>

DOI : 10.4000/rhr.7261

ISSN : 2105-2573

### Éditeur

Armand Colin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 315-328

ISBN : 978-2200-92591-8

ISSN : 0035-1423

### Référence électronique

Jotham Parsons, « Papauté, histoire et mémoire gallicane au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7261> ; DOI : 10.4000/rhr.7261

---

JOTHAM PARSONS  
*Duquesne University, Pittsburgh*

## **Papauté, histoire et mémoire gallicane au XVI<sup>e</sup> siècle**

*Nonobstant une hostilité marquée envers la papauté, plus ou moins visible selon la conjoncture, les gallicans érudits de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle se sentaient contraints de concéder une place non négligeable au pape dans le catholicisme français. Cette contrainte provenait de la place qu'ils allouaient à la continuité historique comme outil de compréhension et de légitimation d'une monarchie intimement liée avec la papauté depuis ses origines, et qui (pensaient-ils) ne pouvait plus être pensée sans elle. Mais ce modèle provenait aussi du mode de formation de leur propre identité, qui privilégiait la continuité, visible au niveau de la piété développée envers l'Église, le roi et les dynasties familiales.*

### **Papacy, History, and Gallican Memory in the Sixteenth Century**

*Despite frequent hostility towards the papacy, which waxed and waned depending on circumstances but never vanished, erudite Gallicans of the later sixteenth century felt compelled to accept a major role for it in French Catholicism. This was largely due to the importance they placed on historical continuity as a way of understanding and legitimating a monarchy that had, after all, been intertwined with the papacy since its inception and which (so they believed) could for better or worse no longer be conceived of apart from it. It was also, however, also the consequence of a mode of personal identity that also privileged historical continuity, but on the level of piety towards church, king, and family.*

## LA PAPAUTÉ DANS L'HISTOIRE DE LA MONARCHIE FRANÇAISE

Claude Fauchet comptait parmi les serviteurs les plus fidèles et les mieux aimés des derniers Valois ; il les soutint avec ses recherches érudites sur la maison royale et sa vie cérémoniale, et plus concrètement comme président, puis premier président de la Cour des monnaies. Mais comme plusieurs de ses collègues et partisans, il avait beaucoup de mal à faire face aux événements de 1588 et des années suivantes. Sa retraite programmée avait été interrompue par le désordre croissant dans les affaires d'État, puis rendue nulle quand les soulèvements le chassèrent de Paris. Il se réfugia dans sa maison de campagne, envoyant son fils unique lutter dans les armées du roi, et il fut enfin réduit à se loger chez les beaux-parents de ce fils. Ensuite, soit par conviction, soit ne sachant pas quoi faire d'autre, il se déplaça vers Tours, où il prit la tête de la petite Chambre des monnaies qu'y formait le nouveau roi. Ce ne fut qu'en 1599 qu'il entra dans une retraite longtemps différée. C'est à l'occasion de ces aventures que Fauchet subit d'énormes pertes au sein de son patrimoine, autrefois considérable. Il mourut même assez pauvre en 1602<sup>1</sup>.

C'est pendant ce temps mouvementé, probablement en 1589 ou 1590, que Fauchet écrivit un petit traité sur les libertés de l'Église gallicane, dans un contexte d'angoisse et d'humiliation personnelle, et au moment de l'échec de sa stratégie familiale. On n'est pas surpris d'y trouver une amertume marquée, ni de noter que la cible principale du Président était le pape Grégoire XIV, qu'il croyait être à l'origine de la rébellion de la Ligue. S'excusant du fait que le manque de livres dans son refuge – « ce Chasteau domicile de Mars, plustost que d'Apollon » – avait limité l'ampleur de son argument, Fauchet concluait son traité avec ces mots :

« Je ne me suis non plus voulu m'aider des argumens des pretendus reformez, escrits contre la primauté du Pape, ayant entendu traiter ceste question plustost en Historien, que Theologien : & neantmoins comme François, je n'ay sceu me contenir d'arracher le masque à ce pere feint,

1. Voir Janet Girvan Espiner-Scott, *Claude Fauchet : sa vie, son œuvre*, Paris, Droz, 1938, p. 81-111.

qui ingrat veut esteindre le plus bel œil de la Chrétienté, pour nous rendre Marranes.<sup>2</sup> »

Tout se passe ici comme s'il voulait se signaler par la concession la plus minime accordée à la primauté du pape : la seule difficulté – seulement provisoire – qu'il trouve dans l'ecclésiologie protestante, c'est qu'elle n'est pas fondamentalement historique ! En effet, Fauchet semble avoir été un catholique fidèle : pour faire entériner sa provision comme deuxième président aux Monnaies, il produisit quatre prêtres qui certifiaient que c'était le cas<sup>3</sup>. Mais, mû par une colère patriotique, il pouvait puiser dans une longue tradition d'anti-papalisme gallican aussi profond que mordant. Toutefois, il est possible que ses affirmations sur les limites de cet anti-papalisme soient plus précises qu'il ne l'imaginait. En fin de compte, le fait que la papauté fasse nécessairement partie d'un récit historique impliquait que des gallicans érudits comme Fauchet ne pouvaient pas se passer complètement de la papauté elle-même. Une version plus ou moins originaire de cet argument se trouvait, d'après Pierre Dupuy, l'érudit collectionneur de manuscrits, dans

« le lieu de Guibert l'abbé [de Nogent], au commencement du second livre de son Histoire de Hierusalem. *C'était depuis longtemps la coutume des pontifes du Siège apostolique, s'ils souffraient aucun mal des gens circonvoisins, d'attendre d'aide des francs. Etienne aussi bien que Zacharie, sous les rois Pépin et Charles, se sont réfugiés chez eux, et [Pépin], pour aider le pape prochain [Etienne II], entreprenait une expédition jusqu'à Pavie et, pour restaurer l'Eglise dans son patri-moine, le restituait dans son propre Siège.*<sup>4</sup> »

2. Pierre Dupuy, *Traitez des droitz et libertez de l'Eglise gallicane*, Paris, Pierre Chevalier, 1651, p. 130.

3. Archives Nationales Z<sup>1</sup>B 552, pièce datée 29 février 1569 (provision d'office de Claude Fauchet comme président de la Cour des monnaies). Fauchet ne produisit que des prêtres comme témoins au cours de cette « inquisition de vie, mœurs, et religion catholique », une procédure plus rigoureuse que celle suivie par la grande majorité des candidats pourvus d'offices à la Cour. Il prit son office au moment où les derniers protestants venaient d'être chassés de la Cour.

4. Pierre Dupuy, *Preuves des libertez de l'Eglise gallicane*, Paris, Pierre Chevalier, 1651, p. 7 : le latin est « *Apostolicæ sedis Pontificibus ab antiquo consuetudinarium fuit, si quam sunt passi à finitima gente molestiam auxilia semper expetere à Francis. Stephanus & Zacharias uterque sub Pipino & Carolo Regibus confugium fecit ad ipsos, quorum prior è Pontificibus sequentem facta usque Ticinum expeditione, Ecclesiæ suum patrimonium reparando, propriæ sedi restituit, &c.* » Ce passage provient du premier chapitre du livre de Dupuy intitulé « De la pieté et merites des roys de France envers l'Eglise, les Papes, & le saint Siege ». Pour le texte cité, voir Guibert de Nogent, *Dei gesta per francos*,

Selon Dupuy, ce récit avait été mis en place au moins depuis le douzième siècle, c'est-à-dire depuis la période clef de la formation de l'État monarchique français. Le récit était lié à l'histoire dynastique de France, surtout aux grands rois carolingiens. Mais il avait aussi des liens avec l'idéologie de la croisade – obsolète depuis des siècles mais gardant encore une partie de son pouvoir sentimental – et plus concrètement aux titres et privilèges de la couronne. En effet, pour Fauchet (cette fois dans une œuvre plutôt antiquaire) :

« Les grandes victoires par nos Roys obtenuës sur les infidèles, leur religion invariable, & toujours réglée sur la Catholique, le prompt secours que les Papes ont trouvé en ceux de la maison de France, leur ont continué le nom de Tres-Chrestien, à eux donné, mesmes du temps de S. Remy, qui en son testament appelle ainsi le Roy Clovis premier de ce nom.<sup>5</sup> »

On pourrait dire que, pour des hommes comme Fauchet, la papauté était toujours déjà inscrite dans l'histoire et la nature de la monarchie française. Abandonner la papauté serait donc incompatible avec la défense de la couronne.

Ceux que je viens d'appeler les « gallicans érudits » – c'est-à-dire les gallicans associés à la robe comme milieu social, à la loi comme étude et comme métier, et à l'érudition humaniste comme mode de savoir – tenaient farouchement au récit historique. Pour dire sommairement ce que j'ai traité dans un livre récent, je crois que cet attachement eut au moins deux racines. Premièrement, l'affinité très forte entre les robins et les études humanistes depuis la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle donnait aux gallicans érudits un moyen de parler avec autorité dans la société et dans l'État. L'histoire érudite de la France, construite sur la base de connaissances légales et de critique humaniste, devait, pour être apte à parvenir à une telle autorité, apparaître comme essentielle au gouvernement et à la monarchie elle-même<sup>6</sup>. Mais en même temps, sur un plan plus philosophique, l'histoire répondait aussi à une crise de confiance dans les fondements transcendants de la société et de la politique

R. B. C. Huygens (éd.), Turnhout, Brepols (« Corpus Christianorum continuatio mediævalis », 127A), 1996, p. 108 (livre II, ll. 26-32).

5. Claude Fauchet, *Origines des dignitez et magistrats de France*, Paris, Jeremie Perier, 1600, f. 12 r<sup>o</sup>.

6. Cf. Jotham Parsons, *The Church in the Republic : Gallicanism and Political Ideology in Renaissance France*, Washington, D.C., The Catholic University of America Press, 2004.

humaine, qu'ils soient religieux, ontologiques, ou autres. Seuls le passé et la continuité de l'histoire semblaient garantir la stabilité future. Pendant les guerres de religion, la stabilité et même la survie de la France étaient évidemment en question. Ainsi, quand un Fauchet ou un Dupuy trouvait telle ou telle institution systématiquement présente dans l'histoire de la France, au point d'en former la nature coutumière, il était contraint de vouloir la garder pour l'avenir.

La difficulté que ressentaient les érudits à rejeter la papauté, même dans le sens relativement faible d'une remise en question de son rôle central dans la vie institutionnelle de l'Église catholique et de l'Église gallicane, posait des problèmes particuliers. Une tension profonde se manifestait, essentiellement due au projet d'autonomie gallicane et aux réalités de la prise de parti pontificale dans les luttes des guerres civiles. Cette tension éclaire non seulement l'une des sources mal connues du pouvoir romain dans la première modernité, mais aussi, et c'est peut-être plus intéressant, cette orthodoxie avec arrière-pensée que l'on trouve si souvent à l'époque du confessionnalisme<sup>7</sup>. Mais dans ce cas, c'est une impulsion intérieure vers l'orthodoxie romaine qui se révèle, et non pas vers quelque hétérodoxie nicodémite ou vers un laxisme sécularisant.

## L'ANTI-PAPALISME ET SES LIMITES

Déjà, au <sup>xvi</sup>e siècle, il y avait une longue tradition catholique d'anti-papalisme radical, aussi bien en France qu'à l'étranger. Les deux pôles de cette tradition peuvent schématiquement se trouver dans une satire moralisatrice de la vénalité romaine, et dans une critique politique de l'autorité pontificale. Celle-ci était développée

7. Cf. Thierry Wanegffelen, *Ni Rome ni Genève : Des fidèles entre deux chaires en France au <sup>xvi</sup>e siècle*, Paris, Honoré Champion (« Bibliothèque littéraire de la Renaissance », sér. 3, vol. 36), 1997 ; id., *Une difficile fidélité : Catholiques malgré le concile en France, <sup>xvi</sup>e-<sup>xvii</sup>e siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999. De telles figures, souvent liées à l'humanisme érasmien, se trouvaient un peu partout en Europe. Pour le Saint Empire, on pourrait citer Erika Rummel, *The Confessionalization of Humanism in Reformation Germany*, Oxford, Oxford University Press, 2000 ; ou l'ouvrage classique de R. J. W. Evans, *Rudolf II and His World : A Study in Intellectual History, 1576-1612*, Oxford, Clarendon Press, 1973.

par l'œuvre de Marsile de Padoue et de ses disciples plus ou moins avoués, tandis que la première était présente un peu partout dans la littérature latine et vernaculaire<sup>8</sup>. Les gallicans érudits lisaient sans doute les deux types de critique et les créditaient de quelque vraisemblance – eux-mêmes en écrivaient. Dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, de telles idées devinrent une sorte de lieu commun, ce qui dut influencer le gallicanisme érudit (autrement dit humaniste) pendant sa période formatrice. Plusieurs humanistes influents, comme Jean Lemaire de Belges ou Joachim du Bellay, étaient les auteurs de satires brutales contre la politique et la morale romaines. La qualité la plus frappante de ce quasi-genre, c'est qu'il se caractérisait par des attaques si étroitement particulières et politiques, qu'elles perdaient rapidement toute actualité et toute efficacité.

L'exemple le plus connu de ce phénomène est sans doute le *Quart livre* de Rabelais. Écrit principalement en 1551, pendant la « crise gallicane » de cette même année, c'est en grande partie un traité polémique. Il est publié sous la protection du cardinal de Châtillon (à qui il est aussi dédié), qui était un membre du Conseil d'État et, un peu plus tard, de l'Église protestante d'Angleterre. Rabelais y met en avant des figures de la papauté et du catholicisme romain franchement stupides et grotesques. Elles sont conçues pour être rejetées, de l'« estrange et monstreuse membreure » de Quaresmeprenant, qui mène une guerre perpétuelle et génocidaire contre les Andouilles, jusqu'aux ridicules Papimanes, qui nourrissent une querelle analogue avec les Papefigues et dont les objets de culte sont les aliments, les boissons, « une imaigne paincte assez mal » du pape, et surtout les « saints décrets »<sup>9</sup>. Il est tout à fait possible, comme le

8. Concernant les satires sur la vénalité ecclésiastique au Moyen Âge, voir John A. Yunck, *The Lineage of Lady Meed : The Development of Mediæval Venality Satire*, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press (« University of Notre Dame Publications in Mediæval Studies », 17), 1963. Yunck ne va pas au-delà de l'époque de Geoffroy Chaucer ; pour le xvi<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage clef semble avoir été le recueil édité par Mathias Flacius Illyricus, *Catalogus testium veritatis* (1556, réédité et augmenté plusieurs fois au cours du siècle, y compris par des presses calvinistes à Lyon et Genève). Voir Charles Béné, « Guillaume Budé et Érasme dans le *Catalogus testium veritatis* de Flacius Illyricus », dans Rudolf de Smet (éd.), *La satire humaniste (Actes du Colloque international des 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 1993)*, Bruxelles, Peeters Press (« Travaux de l'Institut Interuniversitaire pour l'étude de la Renaissance et de l'Humanisme », 11), 1994, p. 239-253.

9. François Rabelais, *Le quart livre*, Gérard Defaux (éd.), Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 391, 499.

furent quelques-uns, de lire le *Quart livre* dans sa totalité comme un rejet de fond en comble de la papauté, du clergé catholique, et de la messe<sup>10</sup>. Mais une telle lecture doit prendre en compte le fait que Rabelais est resté au sein même du clergé tout en écrivant, et que le livre ne cherche explicitement aucune voie hors de l'Église catholique. Il n'est pas inutile de comparer le moralisme et l'irénisme de la polémique anti-papaliste chez Rabelais avec, par exemple, le pamphlet *Wider das Bapstum zu Rom, vom Teuffel gestift* (« Contre la papauté de Rome, fondée par le diable »), publié par Martin Luther un peu plus tôt, en 1545 – et qui est d'ailleurs une source probable de quelques jeux de mots du médecin français<sup>11</sup>. Même si on laisse de côté la rhétorique exceptionnellement violente du grand réformateur – « without doubt it is the most intentionally violent and vulgar writing to come from Luther's pen » – Luther y construit, comme nous laisse croire son titre, une histoire circonstancielle de la fondation de la papauté par le diable en personne, située quelque part entre les règnes de Boniface III et de Grégoire le Grand<sup>12</sup>. Pour Luther, les relations pontificales avec les États européens étaient illégitimes dès leur commencement, et le Décret était à condamner tout comme les décrétales. Rabelais, comme n'importe quel humaniste serviteur des rois français, ne pouvait pas suivre le théologien de Wittenberg sans nuire aux racines historico-mythiques de la monarchie qu'il était censé défendre.

Notons que de telles attaques devenaient de moins en moins fréquentes dans la littérature catholique française après le commencement des guerres de religion. Ce développement était en partie dû aux effets

10. Voir Edwin Duval, « La messe, la cène, et le voyage sans fin du *Quart Livre* », dans Jean Céard et Jean-Claude Margolin (éd.), *Rabelais en son demi-millénaire : Actes du Colloque international de Tours (24-29 septembre 1984)*, Genève, Droz (« Études Rabelaisiennes », 21), 1988, p. 131-42 ; et l'introduction à l'édition du *Quart livre* par Gérard Defaux, cité plus haut.

11. Édition critique : « *Wider das Papstum zu Rom, vom Teufel gestiftet* », dans *D. Martin Luthers Werke. Kritische Gesamtausgabe*, 57 t., Weimar, 1883-1939, t. 54, p. 195-299 ; traduction anglaise dans *Luther's Works*, 55 t., Philadelphia, Fortress Press, 1966, t. 41, p. 257-376. Le traité fut accompagné par huit dessins de Lucas Cranach le jeune, d'une férocité exemplaire. Pour la présence de cette œuvre dans le texte de Rabelais (surtout dans un jeu sur les mots « bon christian », longuement commentés par Luther), voir M. A. SCREECH, « Sagesse de Rabelais : Rabelais et les 'bons chrétiens' », dans Céard et Margolin, *Rabelais demi-millénaire*, p. 9-15.

12. Mark U. Edwards, Jr., *Luther's Last Battles : Politics and Polemics, 1531-46*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 1983, p. 163.

insidieux du confessionnalisme, même sur ceux qui (comme les gallicans érudits) n'avaient nullement envie d'être confessionnalisés. Même un auteur qui tentait d'éviter un parti pris écrivait pour une audience qui en avait bien un, et toute équivoque courait le risque sérieux d'être rejetée ou mal comprise. Les auteurs de la *Satyre Ménippée* de 1593, sans doute l'œuvre de propagande à la fois la plus drôle et la plus efficace du parti des « Politiques », n'allaient pas plus loin, dans leur férocité, que la mise en scène d'un légat qui répétait l'histoire bien connue des faveurs des rois français envers la papauté, bien qu'ironiquement et dans un italien exécration<sup>13</sup>. Or, comme le démontre le traité à peu près contemporain de Fauchet, cela n'était pas forcément le signe de sentiments purement amicaux envers la papauté. Cette ambiguïté entre hostilité privée et silence public s'analyse plus précisément dans les œuvres historiques.

#### LES PAPES ET LES CAROLINGIENS CHEZ ÉTIENNE PASQUIER ET CLAUDE FAUCHET

Du point de vue des gallicans érudits, ce fut Étienne Pasquier qui produisit l'histoire la plus révélatrice du « grand récit » des rapports entre la papauté et la France. Il la publia dans le troisième livre de ses *Recherches de la France*, imprimé en 1595 mais circulant en manuscrit bien avant cette date<sup>14</sup>. Les trois premiers livres des *Recherches* formaient principalement une enquête sur les racines institutionnelles de la monarchie française. Pasquier voulait démontrer que dès ses premiers jours, cette monarchie s'était fondée sur le service d'une grande variété de conseillers, sur la loi et sur la

13. *Satyre Ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des estats de Paris*, éd. Charles Labitte, Paris, Charpentier, 1865, p. 61-62 : « Tanto piu grande e riverita sarà su santità, quanto voi altri homuncioni sarete piccoli e piccolini : E non parlate piu de tanti beni, e tanti favori ch'i predecessori vostri hanno fatte à la santa sede apostolica, ancomeno delle ricchezze, e paezi che gli pape hanno del beneficio di Carlo magno, e di suoi successori regi di Francia : questo è cosa fatale ». Dans sa forme comme dans bien des détails, la *Satyre* est profondément liée à l'œuvre de Rabelais. Pour une analyse des propos relativement bénins du *Satyre* envers la papauté, voir Daniel Ménager, « Dieu et le roi », dans Frank Lestringant et Daniel Ménager (éds.), *Études sur la Satyre Ménippée*, Genève, Droz, 1987, p. 219-225.

14. Dans ce qui suit sur Pasquier, je reprends mes propos contenus dans *The Church in the Republic*, p. 112-116.

coutume, plutôt que sur la force ou les qualités personnelles des rois. Pasquier ne niait pas que le clergé catholique et les lois et coutumes ecclésiastiques avaient toujours été d'un grand poids dans ces conseils ; un tel propos aurait contredit la presque totalité de son projet gallican. Clovis, par exemple, « ayant forcé par sa vaillance les Gaules, et renduës souz luy paisibles, n'eut chose en plus grande recommandation pour perpetuer sa Monarchie [...] que de s'accommoder à la commune Justice, & ensemble Religion du pays » ; c'est-à-dire qu'en mettant la loi romaine sous sa protection, le nouveau régime se subordonnait au conseil de la coutume (pour Pasquier, les juristes du pays auraient dû être les lointains ancêtres constitutionnels des parlements)<sup>15</sup>.

Mais Pasquier n'était pas du tout content de la manière dont les rois avaient procédé. Il admirait la politique des Capétiens, mais s'enthousiasmait beaucoup moins pour les Carolingiens, et même pour Charlemagne et Pépin le Bref.

« Estant la grandeur du Pape telle [...] que j'ay cy-dessus discouruë, & infiniment respectee en ce qui dependoit de la foy, pour la grande Religion qui tousjours avoit reluy dans Rome, cela fut cause que Pepin qui avoit la force de France en ses mains, desirant fair tomber la Couronne en sa famille, eut recours au Pape de Rome [...] par lequel il fut proclamé Roy de France & apres son deceds Charles son fils fut aussi couronné Empereur. Tellement que de là en avant les Papes commencerent de s'accroistre dans ce Royaume, en prerogative & grandeur d'une autre façon qu'auparavant. Car plus d'autorité leur donnoit-on, & plus l'on confirmoit la Royauté de nouvel adjugee à cette seconde famille, à la confusion de la premiere.<sup>16</sup> »

Il convient de noter deux choses à propos de ce récit. Premièrement, à l'opposé d'un Luther, Pasquier décrit une papauté des premiers siècles du Moyen Âge comme exceptionnelle par sa vertu. C'est bien cette vertu, ou la réputation à laquelle elle donnait naissance, qui persuada Pépin de s'adresser à Rome. Les difficultés qui suivirent n'étaient donc pas, moralement, de la responsabilité des papes. Deuxièmement, Pasquier regrette mais ne nie pas le fait que la légitimité de la monarchie, ou au moins de la dynastie carolingienne, était intimement liée à la papauté. Pour un historien de premier rang comme Pasquier, c'était un fait brut de l'histoire.

15. Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, M.-M. Fragonard et F. Roudaut (éd.), 3 t., Paris, Honoré Champion, 1996, t. 1, p. 323.

16. Pasquier, *Recherches*, t. 1, p. 596.

Dans ce domaine, Fauchet fut un peu plus imaginaire que Pasquier. Son histoire des relations franco-pontificales se concentre sur quelques épisodes peu connus. La première était l'introduction par Charlemagne de la liturgie romaine en Gaule, occasion pour Fauchet de préciser un point d'histoire culturelle, voire de sociolinguistique.

« Ceste introduction d'ordre Romain, avec la perte qui peu auparavant s'estoit faite de la langue Latine, alterée par la venuë de tant de Barbares nations en Italie, apporta une merveilleuse autorité aux Papes, que bien souvent il falloit aller trouver comme oracles és doutes survenues à l'observation dudit ordre, ou interpretation d'iceluy meslée d'Hebrieu, de Grec, & de mauvais Latin.<sup>17</sup> »

Un autre épisode semble avoir été emprunté à une école historique plutôt allemande.

« Le vray fondateur de l'autorité des Papes en France [...] fut ledit Charles le Chauve, qui voulant supplanter Louys Roy de Germanie son frere plus aagé, apres la mort de l'Empereur Louis II aspira à l'Empire par la faveur de Jean VIII Pape. Car ce Romain sçeut bien s'aider de l'ambition du Roy François luy faisant d'entrée renoncer à l'élection des Papes, & autres choses qu'il stipula à son avantage, & de ses successeurs au Papat.<sup>18</sup> »

Cela signifiait que le problème posé par la papauté n'était pas essentiel à l'institution elle-même, mais était une conséquence historique du fait qu'elle avait dû faire face à la chute de l'empire romain et de l'ordre antique. Fauchet avait déjà soigneusement tracé les voies par lesquelles la papauté avait été formée, voir créée par le monde de l'Antiquité. Quand l'Empire et sa culture tombèrent ensemble en ruine, la papauté restait la seule source de légitimité pour ceux qui croyaient, aussi farouchement que les gallicans érudits, au pouvoir politique de la coutume et de la continuité. De manière presque inévitable, elle dominait mais aussi soutenait les institutions croissantes du Moyen Âge. Il aurait fallu un esprit beaucoup plus hardi de l'âge des Lumières, pour imaginer que la monarchie française pourrait se passer de cette légitimité et puiser directement ses fondements dans l'Antiquité et dans le Raison classique<sup>19</sup>.

17. Dupuy, *Traitez*, p. 118.

18. Dupuy, *Traitez*, p. 124.

19. Voltaire pensait que la monarchie française pouvait et devait s'émanciper des liens du barbarisme pontifical : voir J. G. A. Pocock, *Barbarism and Religion*, vol. 2 : *Narratives of Civil Government*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 72-159.

### PIERRE DE L'ESTOILE ET LA PAPAUTÉ, ENTRE LE PUBLIC ET L'INTIME

Ces considérations peuvent paraître assez sèches et pédantes, et l'on se demande qui elles pouvaient convaincre au-delà des cercles restreints d'historiens et de juristes de l'époque. Mais une source au moins nous montre de façon dramatique la réalité vécue des sentiments gallicans envers la papauté, car ce n'était pas une simple question académique. Pour un chrétien français, il y allait de la vie et de la mort, comme en témoigne, en septembre 1610, le chroniqueur Pierre de l'Estoile, tombé gravement malade. Face à une mort qui semblait prochaine, il se confessait à un prêtre sympathique, un jacobin qui s'appelait des Landes. « Son but fust » disait l'Estoile, « tirer de moy une protestation de mourir en la Foy de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. » Le malade se trouvait dans l'impossibilité, en conscience, d'accéder au troisième point,

« jusques à ce que, vaincu de la foiblesse du corps et de l'esprit [...] je le passai, sous caution qu'on me feroit voir que la doctrine et tradition de l'Église Romaine d'aujourd'hui estoient en tout et partout conformes à celle de l'antique et vieille Romaine, qui estoit du temps des Apostres [...]. Ce qu'il me promist de me monstrier, si Dieu me renvoioit ma santé (dont je me desfie fort qu'il le puisse faire, quelque habile homme qu'il soit).<sup>20</sup> »

Son scepticisme marqué envers la légitimité même de la papauté, pour ne pas parler de sa suprématie dans la doctrine et la morale, peut être surprenant pour un homme qui, après tout, n'avait jamais de sa vie quitté ouvertement l'Église catholique. Ce récit donne la mesure du doute et de la méfiance que l'on entrevoit derrière la tolérance gallicane pour Rome. Ce qui est plus surprenant, c'est qu'en fin de compte l'Estoile n'avait pas besoin de l'aide du père des Landes pour revenir dans le giron de l'Église catholique romaine, puisque dans les pages qui suivent, il trouve cette voie par lui-même.

20. Pierre de l'Estoile, *Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile : Édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux. Publiée avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique*, G. Brunet et alii (éds.), 12 t., Paris, Librairie des Bibliophiles, 1876-1893, t. 11, p. 9-10. On trouve une analyse indispensable de cet épisode, quoiqu'un peu naïve, dans Nancy Lyman Roelker, *One King, One Faith : The Parliament of Paris and the Religious Reformations of the Sixteenth Century*, Barbara Diefendorf (éd.), Berkeley, University of California Press, 1996, p. 168-172.

Mais c'était une lutte profondément intérieure, même si l'Estoile l'exprimait sous la forme d'un récit historique ; et quand il écrivait pour lui-même l'histoire de la papauté, il franchissait sans effort la frontière entre les choses privées et publiques. Au niveau purement abstrait, il mettait l'Église institutionnelle hors du monde scripturaire (conçu comme un domaine hors de l'histoire), mais pas contre non plus. « Pour le regard de cérémonies et traditions de l'Église [...] l'estat de l'Église n'a onc esté ni n'est tellement reiglé par la parole de Dieu, qu'il n'en faille reconnoistre quelque chose hors des Escritures. » C'est apparemment à cause de ces traditions, bien qu'elles soient corrompues, que l'Estoile se déclare (en référence à son propre baptême) « enfant de l'Église Romaine, puisqu'en icelle j'ay receu le caractère et marque des enfans de Dieu. »<sup>21</sup> À l'inverse de Fauchet qui refusait d'accueillir la théologie réformée dans son histoire anti-romaine, l'Estoile justifie son histoire religieuse privée en citant quelques théologiens de la Réforme : « Je me tiendrai donc à ce vieux tronc (bien que pourri) de la Papauté, en laquelle on trouve l'Église, bien qu'icelle ne soit pas l'Église. *Papatus non est Ecclesia, sed Ecclesia est in Papatu* (dit le bon homme M. Perrot, ministre de Genève, à un de ses amis). » L'Estoile et ses premiers lecteurs savait très bien que M. Perrot adaptait la formule d'Optat de Milève, phrase clef du gallicanisme : « la république, donc, n'est pas dans l'Église, mais l'Église est bien dans la république, c'est-à-dire l'empire romain », mais en substituant la Rome des papes par la Rome de l'empire<sup>22</sup>. Puis, l'Estoile citait *in extenso* un des grands textes du protestantisme, le commentaire de Luther sur les *Galates* ! Le père des Landes n'aimait pas chez l'Estoile ses lectures de livres hérétiques, mais il n'avait pas dû s'en méfier. Un tel homme, capable de se « tromper » en lisant des récits qui rejettent violemment l'Église historique, mais en les transformant en apologie pour la « putain de Babylone », était bien dans l'incapacité d'être protestant.

Il est important de le répéter, toutes ces questions qui tourmentaient l'Estoile n'étaient pas abstraites ni impersonnelles. Pour lui – et il n'était pas seul parmi les gallicans érudits – le catholicisme et l'Église romaine historique se mêlaient inextricablement avec sa

21. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, t. 11, p. 12.

22. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, t. 11, p. 13. Pour l'expression d'*ecclesia in respublica* chez les gallicans érudits, voir Parsons, *Church in the Republic*, p. 8, 166.

propre histoire et sa propre famille. Quand il s'appelait « enfant de l'Église Romaine », ça n'était pas simplement une figure de rhétorique. « J'en embrasseraie tousjours de bon cœur la réformation » continuait-il, « mais je n'en consentirai jamais la dissipation; et quand mesmes elle seroit putain (comme les Huguenots veulent), encores seroit-ce ma mère, à laquelle les souverains magistrats doivent rendre sa chasteté et premiers habits nuptiaux. »<sup>23</sup> Dans ces phrases, dignes d'être démêlées plus au long que je ne peux le faire ici, l'histoire, la réforme, la prophétie d'Osée et l'honneur de ses parents corporels se fondent ensemble. Et quand il passait du féminin au masculin, ses sentiments envers l'Église et la famille n'en étaient que plus forts : sa décision de rester dans l'Église romaine avait une motivation simple et forte. En effet, un demi-siècle plus tôt, quand Pierre avait douze ans, cela avait été le dernier vœu de son père mourant. Voilà le degré zéro de la continuité de la mémoire historique : « Ceste dernière volonté d'un si bon père m'est toujours demeurée et demeurera éternellement gravée dans le plus profond de mon cœur et de mon ame. »<sup>24</sup>

Quand un gallican érudit parlait de politique religieuse, il parlait d'histoire : et quand il parlait d'histoire, il parlait de quelque chose de « gravé dans le plus profond » de son identité aussi bien privée que publique. Après le choc causé par sa maladie, l'Estoile affirmait à propos de son journal : « je m'y peinds tout entier et tout nud, non tant pour moy que pour ceux qui viennent après moy, qui ont, possible, à me perdre bientost. » C'était bien entendu une paraphrase d'un maître à penser des gallicans, Montaigne, et de la « préface au lecteur » introduisant ses *Essais* : « je ne m'y suis proposé nulle fin que domestique & privée [...] si j'eusse esté parmi ces nations qu'on dict vivre encore sous la douce liberté des premiers loys de nature [...] je m'y fusse très-volontiers peint tout entier et tout nud. »<sup>25</sup> Et chez Montaigne, bien entendu, derrière ses mots et partout dans les *Essais* se déploie une philosophie de l'imbrication du public et du privé, où son père, son Église, son roi, et sa propre

23. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, t. 11, p. 13. La conversion de la femme adultère d'Osée en « mère putain », bien que théologiquement correcte, est étonnante.

24. L'Estoile, *Mémoires-journaux*, t. 11, p. 14.

25. Michel de Montaigne, *Les Essais*, Pierre Villey (éd.), 3 t., Paris, Presses Universitaires de France, 1992, t. 1, p. 3.

identité s'entremêlent sous les signes de l'érudition et de la guerre civile<sup>26</sup>. De l'essai de Montaigne au journal de l'Estoile, du journal de l'Estoile au traité de Fauchet, et du traité de Fauchet à l'histoire d'un Pasquier ou d'un du Tillet, la distance à franchir n'était pas très grande. Pour beaucoup de catholiques robins du xvi<sup>e</sup> siècle, les liens qui unissaient foi, roi, histoire et sentiment familial, étaient, en fin de compte, inébranlables<sup>27</sup>.

parsonsj@duq.edu

26. Voir par exemple Timothy Hampton, « Difficult Engagements : Private Passion and Public Service in Montaigne's *Essais* », dans Victoria Kahn, Neil Saccamano, et Daniela Coli (éd.), *Politics and the Passions, 1500-1850*, Princeton, Princeton University Press, 2006, p. 30-48 ; et Jack I. Abecassis, « 'Le Maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une separation bien claire' : Public Necessity and Private Freedom in Montaigne », *Modern Language Notes*, vol. 110, n° 5, 1995, p. 1067-1089.

27. Je tiens à remercier Duquesne University, la famille Russo et le National Endowment for the Humanities (États-Unis), qui ont subventionné en partie cette communication à diverses étapes, aussi bien que Thomas Izbicki et d'autres personnes qui assistaient à ma présentation ou qui ont commenté deux versions antérieures. Je remercie également Frédéric Gabriel pour son aide linguistique. Les fautes, bien entendu, restent miennes.